

**Aymeric Elluin  
et Sébastien Fontenelle**

# **VENTES D'ARMES, UNE HONTE FRANÇAISE**



le passager clandestin



**VENTES  
D'ARMES,  
UNE HONTE  
FRANÇAISE**



**Aymeric Elluin  
et Sébastien Fontenelle**

**VENTES  
D'ARMES,  
UNE HONTE  
FRANÇAISE**

le passager clandestin

© Dessin du bureau p. 183 : Karna Raja, The Noun Project

© 2021, éditions le passager clandestin

51, rue Polonceau

75018 Paris

[www.lepassagerclandestin.fr](http://www.lepassagerclandestin.fr)

**Couverture et maquette intérieure** : Quentin Poilvet

**Corrections** : Vladimir Sichler

*Si on commence à ne vendre des armes qu'aux pays  
démocratiques, on ne va pas en vendre beaucoup!*

Hervé Morin,  
ancien ministre français de la Défense,  
*Capital*, 24 octobre 2018.





## PROLOGUE : JUSQU'À QUAND ?

La France vend des armes.

Cela pourrait – et devrait – faire l'objet d'un débat public, car ce commerce, par définition mortifère, nous engage collectivement.

Notre intention dans ce livre n'est cependant pas d'ouvrir cette discussion-là. Mais de pointer un particularisme français que nous ne devrions plus tolérer : pour rester compétitive sur le marché, disputé, des exportations de matériels militaires, la France, depuis un demi-siècle – depuis qu'elle s'est dotée d'une doctrine justifiant cette pratique –, vend des armes à des régimes qui comptent parmi les plus brutaux et les plus répressifs de la planète.

Ces acheteurs représentent une infime minorité de la clientèle des industriels français de l'armement, mais ils se singularisent par cette sinistre particularité qu'ils utilisent ces armes contre leurs propres populations, comme en Égypte ou dans la guerre menée en

ce moment au Yémen et dans laquelle d'immenses crimes sont perpétrés.

Au fil du temps, l'ignominie d'un tel commerce a été largement démontrée, tout comme l'a été l'extraordinaire hypocrisie des gouvernements, de droite comme de gauche, qui depuis cinquante ans – et plus encore depuis le début des années 2010 – se sont drapés dans de grands principes qu'ils n'ont eu de cesse que de bafouer en armant des gouvernements totalitaires ou sanguinaires.

Amnesty international France, parmi d'autres organisations non gouvernementales (ONG), a précisément documenté cette indignité, et ne cesse, depuis de longues années, d'interpeller les pouvoirs publics pour les confronter à leurs responsabilités.

Cet activisme des ONG commence à porter ses fruits : un sondage – premier du genre – publié en 2018 a montré que 88 % des Français-es interrogées souhaitent que leur pays cesse de vendre des armes à des pays risquant de les utiliser contre des populations civiles, et qu'elles et ils étaient plus de 70 % à juger « inacceptable » la livraison de matériels militaires à l'Arabie Saoudite et aux Émirats arabes unis, engagés au Yémen dans une guerre qui a provoqué la pire crise humanitaire au monde. Autre signe encourageant :

une pétition d'Amnesty demandant que la France « fasse preuve de plus de transparence et d'un meilleur contrôle » de ses ventes d'armes a recueilli plus de 120 000 signatures en quelques mois.

Mais, aux jours où ces lignes sont écrites, rien n'a fondamentalement changé.

Tout au contraire, la France, que cette obstination expose désormais à de possibles recours devant la justice, continue de dérouler le tapis rouge à des oppresseurs : jusqu'à quand ?



## NOTRE AMI LE MARÉCHAL

Le 26 novembre 2014, Jean-Yves Le Drian, ancien député-maire socialiste de Lorient (Morbihan) devenu deux ans plus tôt ministre de la Défense de François Hollande, reçoit pour un dîner officiel le président de la République égyptienne Abdel Fattah al-Sissi, alors en visite à Paris.

Après le coup de force qui a porté ce militaire au pouvoir quelques mois auparavant, la répression des partisans de son prédécesseur – Mohamed Morsi – a fait mille quatre cents morts, et quinze mille personnes ont été emprisonnées. Mais malgré cela, la France, en ce mois de novembre 2014, estime que Sissi, à qui le Front national souhaite également la bienvenue à Paris, « est légitime<sup>1</sup> ».

François Hollande, alors président de la République française, l'accueille en grande pompe à

---

<sup>1</sup> Hind Tlha, « Égypte : Sissi à Paris, les dessous d'une visite », *Le Point*, 27 novembre 2014.

l'Élysée, où il s'abstient d'évoquer l'alarmante dégradation des droits humains en Égypte, pour parler plutôt – et conformément à des priorités qui seront également celles de son successeur – de contrats. Car le maréchal égyptien ferait, du point de vue de ses hôtes, un excellent client.

Lorsqu'il organise le dîner du 26 novembre 2014, le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian espère donc vendre des armes à Sissi. À cette fin, il a fait installer autour de ses couverts de petites maquettes reproduisant ce que l'industrie française de l'armement produit de plus performant, comme le chasseur-bombardier Rafale de Dassault Aviation, si coûteux, comme nous le verrons<sup>1</sup>, pour le contribuable français, ou des véhicules blindés<sup>2</sup>.

Cette délicatesse s'avère payante : trois mois plus tard, l'Égypte passe auprès de la France une commande d'équipements militaires d'un montant total de 5,3 milliards d'euros, portant principalement sur l'achat de vingt-quatre exemplaires du Rafale – qui n'avait encore jamais été vendu à l'étranger – et d'une frégate multi-missions (FREMM). Et cette belle commande sera complétée plus tard par l'acquisition de

---

<sup>1</sup> Voir le chapitre « Aux frais des contribuables ».

<sup>2</sup> Sébastien Fontenelle, « Grands principes et gros bénéficiaires », *Politis*, 30 juin 2016.

deux autres navires de guerre, initialement destinés à la Russie, pour un total d'environ 950 millions d'euros.

Deux ans plus tard, en mars 2016, François Hollande, qui avait lui-même été décoré de l'ordre suprême de ce royaume lors d'un déplacement officiel à Riyad, remet la Légion d'honneur au prince héritier d'Arabie Saoudite, Mohammed ben Nayef. Lequel se trouve être également le ministre de l'Intérieur de ce pays où soixante-dix personnes ont été exécutées depuis le début de l'année 2016 – et qui mène au Yémen une guerre dans laquelle des milliers de civils ont déjà été tués ou blessés.

Comme le relève alors le journal *Le Monde*, cette cérémonie, dont la tenue révélée par l'agence de presse saoudienne SPA soulève un vif émoi dans l'opinion hexagonale, a été entourée d'une grande discrétion : la visite de ben Nayef, si elle était bien inscrite à l'agenda présidentiel, n'a ensuite fait l'objet d'aucune communication de l'Élysée, où l'entourage du président de la République s'efforce au contraire de minimiser l'honneur qui a été fait au prince héritier saoudien en expliquant que la remise d'une décoration à une personnalité étrangère est une pratique protocolaire courante<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> « La France décore le prince héritier d'Arabie Saoudite de la Légion d'honneur », *Le Monde*, 6 mars 2016.

Une autre explication, certes moins élégante, vient cependant à l'esprit : la France, depuis l'élection de François Hollande, a conclu d'importants contrats d'armement avec l'Arabie Saoudite. Ce pays est donc devenu, comme l'Égypte du maréchal Sissi, un excellent client, qu'il convient de choyer – en évitant de trop se formaliser de ses brutalités...

Un an plus tard, au mois de février 2017, c'est justement Abdel Fattah al-Sissi qui, en marge d'une visite officielle du ministre français de la Défense en Égypte, et comme pour mieux confirmer que les échanges de médailles entretiennent efficacement les proximités commerciales, décore Jean-Yves Le Drian de « l'ordre de la République de la première catégorie, en reconnaissance de ses efforts et sa contribution à l'essor sans précédent de la coopération militaire entre les deux pays », selon le communiqué de la présidence de la République égyptienne. Au fil du temps, ces amabilités se multiplient.

En mai 2017, Emmanuel Macron est élu président de la République et confie à Jean-Yves Le Drian le ministère des Affaires étrangères. Dans ces nouvelles fonctions, l'ancien député-maire de Lorient maintient les complicités forgées sous le précédent quinquennat : en juillet 2018, le maréchal Sissi, décidément



attentionné, lui offre, lors d'une visite en Égypte, un énorme gâteau d'anniversaire<sup>1</sup>.

Rien ne change, donc. Et la France, où ces accommodements transcendent les clivages partisans, continue, sous le règne d'Emmanuel Macron, de ménager l'un de ses meilleurs clients.

De nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) de défense des droits humains, dont Amnesty international, exhortent le nouveau chef de l'État français à ne plus dérouler de « tapis rouge à un dictateur », et à mettre fin aux ventes d'armes à l'Égypte, où une répression croissante s'abat sur les opposant-es au régime.

Mais rien n'y fait, décidément, et après avoir une première fois refusé au mois d'octobre 2017, lors d'une visite officielle du chef de l'État égyptien, de « donner des leçons » à son hôte, Emmanuel Macron salue, lorsqu'il reçoit de nouveau le maréchal Sissi à Paris le 7 décembre 2020, « la relation exceptionnelle et amicale » entre la France et l'Égypte. Puis il répète, comme pour mieux manifester son indifférence aux protestations, qu'il n'entend pas conditionner au respect des droits humains la coopération entre ces deux

---

<sup>1</sup> Dimitris Christopoulos et Malik Salemkour, « Répression en Égypte : comment Al-Sissi achète le silence français », *Libération*, 28 janvier 2019.

pays en matière de défense et en matière économique, car il est selon lui « plus efficace d’avoir une politique de dialogue exigeant plutôt qu’une politique de boycott<sup>1</sup> ». Après quoi, tout naturellement, et comme pour mieux sacrifier à ce qui semble effectivement être devenu une coutume protocolaire : il remet à son hôte, lors d’une discrète cérémonie, la grand-croix de la Légion d’honneur.

Et cela choque, évidemment.

Comme choque le fait que la France continue, imperturbablement, et sous le couvert de justifications inacceptables, de vendre des armes à des régimes connus pour leur extrême férocité.

Cette désinvolture – pour le dire gentiment – n’est pourtant pas nouvelle : elle s’inscrit au contraire dans une déjà longue et peu reluisante tradition.

Pour le vérifier, il faut remonter le temps.

---

1 « Macron refuse de conditionner le partenariat France-Égypte aux droits de l’homme », *L’Express*, 7 décembre 2020.

## LA DOCTRINE

C'est au cours des années 1960 que la France se dote d'une doctrine relative à l'exportation de ses matériels militaires.

En 1953, l'Inde et Israël avaient acheté plusieurs dizaines d'exemplaires du premier avion de combat à réaction de conception française produit en série : le chasseur Ouragan de Dassault Aviation. Mais en 1958 et 1959, la République fédérale allemande, puis, successivement, les Pays-Bas, la Belgique, l'Italie, le Canada et le Japon préfèrent un appareil fabriqué aux États-Unis, le F-104 Starfighter, au Mirage III du groupe aéronautique français. « La leçon est claire », explique l'économiste Jean-Paul Hébert, spécialiste de l'industrie de l'armement : « Les pays développés, spécialement ceux de l'Alliance atlantique, sont une chasse gardée des États-Unis en ce

qui concerne les matériels majeurs<sup>1</sup>.» Par conséquent, la France doit trouver pour sa production de nouveaux débouchés.

Pour ce faire, elle va se constituer une clientèle particulière, composée notamment de pays dirigés par des régimes totalitaires, qui pour certains font l'objet de sanctions décidées par l'Organisation des Nations unies (ONU), mais aussi par les États-Unis.

Ces choix, où la fin justifie donc des moyens qui ne s'embarrassent guère de morale, fondent une politique dont les promoteurs affirment qu'elle permet à la France d'assurer notamment son indépendance militaire. En 1969, Michel Debré, alors ministre de la Défense nationale, l'explique en ces termes : « De nos jours, une grande industrie d'armement n'est concevable qu'à condition d'exporter. C'est un phénomène que l'on peut regretter, mais il est éclatant. Le coût des investissements pour certains matériels est si important qu'il faut qu'ils soient compétitifs sur les marchés extérieurs, de façon à exporter. Sinon, dans quelques années, leur coût sera tel que le budget de l'État ne pourra plus le supporter. »

---

<sup>1</sup> Jean-Paul Hébert, « Les exportations françaises d'armement au début de la V<sup>e</sup> République : la mise en place des éléments d'une politique », in Maurice Vaisse (dir.), *Armement et V<sup>e</sup> République*, Paris, CNRS éditions, 2002.